

Madame, Monsieur,

Dominique NACHURY a pris connaissance de votre courriel ainsi que de votre courrier du 31 mai dernier avec attention et vous en remercie.

Vos observations ont retenu tout son intérêt, néanmoins, elle vous suggère de saisir les parlementaires de la Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire qui traite plus particulièrement de la question des train intercités. Par ailleurs, Dominique Nachury n'est pas élue au sein du Conseil régional Auvergne - Rhône Alpes, compétent sur les liaisons régionales et en particulier sur la ligne entre Clermont-Ferrand et Lyon. Il revient également à cette collectivité, en concertation avec les élus de la région Aquitaine - Limousin - Poitou Charentes, de se prononcer sur l'amélioration de la liaison ferroviaire entre Bordeaux et Lyon.

Restant à votre écoute, veuillez recevoir, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

P. ESNAULT, collaborateur parlementaire

Bureau parlementaire

54, rue Cuvier (entrée rue de Créqui) 69006 Lyon

Tel. : 04 72 75 38 25

www.dominique-nachury.com